

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Vers la relance des chantiers routiers

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

LES activités du secteur du BTP sont en repli depuis 2015. Notamment à cause de la crise du pétrole. Une situation que la propagation du Covid-19 à l'échelle mondiale est loin d'arranger. C'est donc pour analyser ce problème et trouver des solutions visant à relancer les chantiers que le ministre en charge des Infrastructures, Léon Armel Bonda Balonzi, a organisé une réunion de crise avec le syndicat des entreprises du BTP, mardi 31 mars dernier. D'entrée, le porte-voix dudit syn-

dicat, Christian Mouandjoudy, a relevé les assurances données par le membre du gouvernement au sujet d'une reprise imminente des activités de l'entretien routier. Mais aussi l'entame de quelques chantiers d'aménagement en travaux neufs. "Nous sortons (...) satisfaits du conclave avec le ministre de tutelle", a-t-il confié.

En outre, il a été convenu de la mise en place d'un ordre des ingénieurs pour réguler le secteur. " Nous construisons des infrastructures et autres ouvrages sensibles, qui engagent la responsabilité des uns et des autres pendant des décennies. Aussi, ces tâches doivent-elles être réa-



Photo : DR/L'Union

A l'instar des travaux de réhabilitation de la RN1, les chantiers du BTP nécessitent la compétence des experts du secteur.

lisées par des professionnels bénéficiant d'une solide formation et autres critères d'excellence", a

souligné M. Mouandjoudy. Dans le cadre de cette nouvelle dynamique, le ministre des In-

frastructures entend faire de la visibilité en matière des compétences locales une priorité.

Baisse importante des prix des carburants à la pompe



Photo : Aristide MOUSSAVOU/L'Union

Les automobilistes ont enfin eu des réponses à leurs sollicitations.

SCOM
Libreville/Gabon

LE président de la Commission nationale des prix des produits pétroliers, Jean-Félix Obamba, a rendu publics, le 31 mars 2020, les nouveaux prix applicables sur toute l'étendue du territoire en matière de vente de produits pétroliers. Cette communication tombe à pic, d'autant que les consommateurs commencent à s'interroger (lire l'Union du 1er avril 2020). Selon cette annonce, en raison de la chute des cours de brut sur les marchés internationaux, les prix de commerciali-

sation des produits pétroliers ont connu une baisse substantielle et, ce, dès hier sur toute l'étendue du territoire national. Ainsi, le litre d'essence passe de 685 FCFA en janvier dernier à 605 FCFA en station-service, et de 715 FCFA à 635 FCFA pour les industriels. Quant au gas-oil, le prix du litre chute de 85 FCFA, passant de 670 FCFA à 585 FCFA en station-service et de 715 FCFA à 630 FCFA pour les industriels. Le prix du pétrole lampant reste à 450 FCFA.

Le gaz butane perd la taxe douanière au kilogramme, qui portait son prix à 6 062 FCFA pour se rétablir à 5 950 FCFA.

Droit du consommateur

La pandémie du Covid-19 entraîne des comportements irrationnels chez les consommateurs : ruée vers les boulangeries et les magasins, port des gants et des masques et, surtout, confinement à domicile. Que pensez-vous de tout ça ?



TOUT d'abord, jusqu'à maintenant, le gouvernement n'a pas encore décrété le confinement à domicile. On y arrivera peut-être, mais nous n'en sommes pas encore là. Quant au comportement des consommateurs, je ne crois pas qu'il soit aussi irrationnel que vous le dites. Le danger est là et les consommateurs qui savent qu'ils vont certainement passer des moments difficiles anticipent. Certes, certains ne peuvent pas se permettre de faire des provisions, mais la réalité est là : les rayons de certains magasins se vident, et quelques produits sont parfois rares. Fort heureusement, les commerçants rassurent et soutiennent que les approvisionnements et les stocks seront maintenus. Il faut dire que dans de telles circonstances, la flambée des prix est inéluctable. C'est bien pour faire face à cette situation que les brigades de la DGCC sont déployées actuellement sur le terrain. Cela dit, il faut bien reconnaître que les consommateurs agissent actuellement de manière irrationnelle. Prenons le cas d'utilisation des gants. Nulle part dans le monde, on a dit que l'utilisation des gants constitue une barrière contre le Covid-19. Ni le site de l'OMS, ni les officiels gabonais en charge de ces questions ne recommandent leur usage. Et pourtant, taximen, policiers, agents publics et consommateurs de n'importe quel milieu sont convaincus de l'utilité

du port des gants pour lutter contre ce virus. A titre de rappel, les consignes à ce propos sont simples : utilisation des solutions hydroalcooliques et lavage régulier des mains avec de l'eau savonneuse.

Autre comportement inhabituel, la ruée des consommateurs vers les boulangeries ! Visiblement, certains consommateurs ignorent que malgré ses avantages, la consommation du pain peut être remplacée par des plats locaux. Certes, ce produit est bien ancré dans nos modes de consommation, mais il faut quand même en relativiser son importance nutritionnelle, à cause du gluten. Protéine contenue dans certaines céréales, le gluten permet la germination du grain de blé qui, comme on le sait, donne le pain. Or, à travers le monde, certains consommateurs s'élèvent contre cette substance, du fait des désagréments identifiés par les nutritionnistes et les médecins, à savoir : douleurs intestinales, fatigue, maux de tête, ou encore douleurs articulaires. L'alternative à cette consommation effrénée du pain est certainement de revenir aux fondamentaux de la consommation des produits du terroir qui, à tous points de vue, sont bien plus riches au plan nutritionnel. Un des produits qui peut bien remplacer le pain tiré du blé, est le manioc. Ne comportant pas de gluten, il joue le même rôle dans l'organisme, sinon bien plus encore, le manioc est riche en glucides sous forme d'amidon, du magnésium, du potassium et de la vitamine C. Toutes choses qui font dire que rien ne vaut un bon bouillon de poisson avec du manioc, à la place d'un morceau de pain au café ou au chocolat.

Par Pédro Dianga NGANZI

* Docteur en droit de la Concurrence et de la consommation